

Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **18 (1971)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Etats vaudois et président du Conseil de la défense, pour exposer avec clarté et éloquence les conceptions nouvelles élaborées en matière de défense nationale et totale.**

La guerre n'est plus seulement l'affaire de l'armée elle-même. L'évolution amorcée progressivement dès avant la Seconde Guerre mondiale prend actuellement une forme de plus en plus élaborée.

En 1964 le Conseil fédéral chargeait le commandant de corps Annasohn de présenter un rapport dont la conclusion peut se résumer en ce slogan «A guerre totale, défense totale». En décembre 1967 le gouvernement désignait une commission d'étude sur le sujet. Son rapport présenté en décembre 1969, concluait que devant les aspects de la guerre moderne «il faut élaborer un système cohérent pour une manière de penser et d'agir englobant toutes les disciplines».

Les trois domaines de la défense couvrent désormais le secteur militaire, notre armée doit être suffisamment forte pour acquérir la crédibilité et l'efficacité, deux notions qui ne se confondent pas nécessairement: la défense civile, par notre politique étrangère active (maintien de notre neutralité et de nos bons offices), la protection des institutions, de l'économie, de l'organisation sociale, de l'information; la défense spirituelle, qui est, des trois la plus importante dans la guerre totale moderne. Mais elle ne se laisse pas organiser par l'Etat sans transgresser nos traditions démocratiques. La défense spirituelle est l'affaire de chacun de nous avant tout. Nous devons prendre conscience de nos responsabilités à cet égard et veiller à ce que des «aristocraties» de la démocratie se développent dans tous les milieux de notre population.

La loi sur la défense du 26 juin 1969 stipule que la tâche d'organiser la défense incombe au Conseil fédéral dans son ensemble, la responsabilité administrative de cette organisation est laissée par contre au Département militaire.

L'Office central de la défense est le bureau administratif général, de fait, l'Etat major de la défense assure la coordination des départements et les liaisons nécessaires. Le directeur de l'Office central en est le président. Le Conseil de la défense est chargé de tous les contacts en dehors de l'administration fédérale, avec l'économie, les syndicats, la science, la jeunesse et surtout les cantons. Comportant vingt et un membres il est l'organe consultatif du Conseil fédéral. C'est exactement le 28 septembre 1970, qu'il a été formé Sa tâche est d'élaborer une conception glo-

bale de la défense totale sur la base des principes fixés par l'Etat major de la défense.

L'étape «intellectuelle» actuelle souligne M. Guisan est nécessaire mais, lorsqu'on entrera dans les problèmes concrets l'essentiel sera d'obtenir que l'organisation ne modifie pas les structures politiques du pays. La vigilance s'imposera en effet.

Gardons-nous en effet de tout attendre désormais de Berne, le sens des initiatives constructives peut venir des parties constitutives de l'état fédératif!

Le sujet de la défense nationale à la lumière de l'évolution politique contemporaine est suffisamment vaste et multiforme pour susciter de nombreuses questions dont quelques-unes furent posées au conférencier.

Ainsi le problème de la responsabilité personnelle de l'individu, fondement de ses options politiques, est la condition essentielle d'une défense spirituelle efficace.

En apportant son témoignage sur un des domaines de la défense, M. König, directeur de l'Office fédéral de la protection civile, souligna que dans les pays qui nous entourent la Suisse fait figure d'exemple à suivre pour le développement de sa protection civile en fonction des exigences réelles d'une hypothétique guerre atomique. J.-P. G.

## Organisation de la PC pour le cas de catastrophe

Fructueuse initiative, en réalité, que celle prise par l'association cantonale vaudoise des chefs locaux PC à l'occasion de sa rencontre d'automne. Le comité de ce groupement avait, en effet, placé cette rencontre — en collaboration avec l'association professionnelle de PC des villes — sous le signe de l'«Organisation de la protection civile pour les cas de catastrophe». Thème qui intéresse les chefs locaux, et qui fut présenté sous tous ses aspects, sous l'experte direction de Georges Cuendet, chef local à Vevey, et co-président de l'association professionnelle PC des villes.

Afin que l'atmosphère nécessaire à l'étude de ce sujet soit créée à cent pour cent, G. Cuendet avait choisi de convoquer cette rencontre à Genève, et plus précisément au PC Geisendorf, qui tout justement est le lieu de rassemblement du personnel de la protection civile de la ville de Genève (rive droite) en cas de catastrophe. Et c'est Roger Jourdan, chef du service municipal PC et chef local adjoint, qui introduisit le sujet en montrant comment se présentait pour toutes les communes genevoises le plan

alarme-catastrophe. Etant donné que nous reprendrons en détail tout ce qui se rapporte à ce plan dès qu'il aura été présenté officiellement par les autorités à la presse, et par elle à la population genevoise, nous n'entrerons pas dans les détails, mais nous signalerons combien tous les participants — près de quatre-vingts — ont suivi et participé à la discussion qui a permis d'examiner de nombreux points.

Ils ont également visité à fond le PC de secteur de Geisendorf, et apprécié le repas préparé et servi sur place.

Le président de la CRI ayant été amicalement associé à cette rencontre, il nous a ainsi été donné de parler de l'information sur le plan romand et de dire combien il est nécessaire de valoriser toujours davantage le chef local. Des rencontres telles que celles-ci — il y avait des chefs locaux neuchâtelois, valaisans et vaudois (ceux-ci en nombre impressionnant avec leur président l'ami Ganivey), voire même des Bernois et des Genevois — nous paraissent indispensables. Et nous n'avons pas manqué de reprendre une idée que nous avons déjà évoquée ici, à savoir combien il serait heureux que les chefs locaux romands aient des contacts beaucoup plus étroits, en créant par exemple un groupement romand. Qui va réaliser cette idée? Mais, pour l'immédiat, il convient de féliciter les organisateurs de cette rencontre, G. Cuendet en particulier et ceux de Genève qui en ont permis la réalisation.

## Expositions dans les Grands Magasins

Pour diverses raisons il ne nous a pas encore été possible de dresser le bilan complet de cette action ayant couvert une grande partie de la Suisse romande. Mais nous ne pouvons passer sous silence que la direction des Grands Magasins «Innovation» à Lausanne — qui avait lancé l'affaire avec Roger Parisod — a entendu lui donner une suite, cela sous une forme précieuse pour l'information. En passant par... Berne, alors qu'il aurait été plus simple que cela vienne directement à Genève, nous avons, en effet, eu sous les yeux un exemplaire du journal d'entreprise «Innoreflets» dans lequel quatre pages sont réservées non seulement à l'exposition «La protection civile nous concerne tous», mais à la PC en général. Le tout avec des photos extrêmement bien prises. Merci à l'Innovation et au rédacteur de son journal, M. W. Broquet.

John Chevalier  
président de la CRI

**Vogt-Schild AG**

Buchdruckerei und Verlag  
4500 Solothurn 2  
Telefon 065 2 64 61

Wir drucken für Sie: Buchdruck  
Offset  
Zeitungsrotation  
Siebdruck

Verlangen Sie Druckmuster. Unsere Fachleute beraten Sie gerne.